



Seyn'Info

Mars 2018

Courriel mensuel d'information N° 02/18

● *Attention : usurpation d'identité de la DGCCRF*

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) alerte sur les agissements de personnes utilisant son nom à des fins malveillantes.

Plusieurs cas d'usurpation du nom de la DGCCRF ont récemment été signalés : l'usurpateur envoie un courriel à sa victime en se faisant passer pour la DGCCRF dans le but de l'escroquer. Il invite la personne à procéder à un virement bancaire pour débloquer un faux remboursement administratif, régler une amende ou acquérir un bien ou un service fictif.

La DGCCRF invite les consommateurs à la plus grande vigilance lorsqu'ils sont sollicités par une personne se prévalant du nom de la DGCCRF et, de façon plus globale, à examiner avec une très grande attention tous les courriels dans lesquels des virements bancaires sont exigés.

Si vous êtes sollicité par ce type de message, ne donnez pas suite au courriel reçu et prenez contact avec [les services de la DGCCRF](#).

● *Utilisation du silencieux à la chasse*

Destiné à atténuer le bruit au départ du coup, l'usage de dispositifs silencieux est désormais autorisé pour chasser le gibier.

L'arrêté du 2 janvier 2018 modifiant l'arrêté du 1^{er} août 1986 autorise l'usage de dispositifs silencieux ou modérateurs de son pour chasser le gibier et pour la destruction des animaux nuisibles.

Attention, certains dispositifs demeurent strictement interdits, en particulier :

- dispositifs électrocutants ;
- sources lumineuses et miroirs de nature à faciliter la capture ou la destruction du gibier ;
- gaz explosif ou toxique injecté dans les terriers ;
- armes à feu et arcs d'appareils disposant de fonctions de capture photographiques ou vidéos.

Rappel :

Le permis de chasser est obligatoire pour pratiquer cette activité. Pour cela, il faut passer un examen et s'acquitter de droits.

● *Informations diverses*

> **Coupure d'électricité** : en raison de travaux sur le réseau; Enedis prévoit des coupures d'électricité le mardi 13 mars de 8h à 12h sur les quartiers Chantemerle.

> **Appel à idées pour l'utilisation future de l' « ancien » gymnase de la Maison des Jeunes.** Particuliers, associations, socioprofessionnels, structures éducatives... vous êtes tous invités à déposer vos idées et projets réfléchis, pour l'occupation future de cette salle dans la boîte à idées mise à disposition en Mairie ou par mail :

boiteaideesmaisondesjeunes@gmail.com

> **Ouverture de la pêche** : samedi 10 mars 2018.

> **Passage à l'heure d'été** : dimanche 25 mars 2018 (+ 1 heure)

> **Ramassage des objets encombrants** : le jeudi 5 avril 2018, inscription à la déchetterie au 04.92.35.32.79

> **Don du sang** à l'Hôpital de Seyne le vendredi 9 mars à partir de 8h30 et jusqu'à 12h30 organisé par l'EFS.

Vendredi 2 mars : Veillées du Bastion au Bastion – Les Blagaires, patois local à 20h30

Jeudi 1 mars : Trophée Haribo à 18h à la station du Grand Puy. Compétition sportive

Dimanche 4 mars : LOTO des Pompiers à 18h à la maison des Jeunes

Lundi 5 mars : Concours de boules carrées sur neige à la station du Grand Puy, tournois dès 15h. Le participant à l'intérieur de la boule doit faire tomber le maximum de quilles géantes, sensations fortes garanties. Qui réalisera le plus beau strike.

Soupes en Seyne : dès 18h sur la Place d'Armes, dégustation de soupes. Renseignements au 06.62.48.11.64

Mardi 6 mars : Course de luges déguisées à la station du Grand Puy. Dès 17h : Activité gratuite et grisante !!

LOTO de l'association FORT et PATRIMOINE à 18 h à la Maison des Jeunes.

Mercredi 7 mars : Soirée lumière au Grand Puy à 17h : Animation fitness en front de neige (gratuit), descente aux flambeaux, vin et chocolat chauds offerts par le comité de station.

Tripes' & Roll : Concert gratuit avec groupe de musique local ; dégustation de tripes à la mode de chez nous et saucisses locales ; vin chauds et marrons chauds de 17h30 à 21 h sur la Place d'Armes

Jeudi 8 mars : Trophée Haribo à 18h à la station du Grand Puy. Compétition sportive.

Vendredi 9 mars : Concours de contrée à la Maison des Jeunes - Inscriptions à 20h30, tirage à 21h00. 10€ la mise par équipe. A gagner : produits de Pays. Buvette et snack sur place – Renseignements au 06 88 36 43 44

Samedi 10 mars : Cinéma de Pays à la Maison de Pays : séance à 18h « Belle et Sébastien » et à 20h30 « La ch'tite famille ».

Vendredi 23 mars : Concours de mounes à la Maison des Jeunes - Inscriptions à 20h30, tirage à 21h00. 10€ la mise par équipe. A gagner : produits de Pays. Buvette et snack sur place – Renseignements au 06 88 36 4344

Plus d'informations sur www.blanche-serre-poncon.com / Tél : 04 92 35 11 00



Accueil du public

Du lundi au Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h / **Mercredi :** 9h à 12h

Demandes de passeport et de CNI sur rendez-vous : mardis et jeudis

de 9h à 11h

Tél. : 04.92.35.00.42 / Fax. : 04.92.35.18.98

Mail : mairie@seynelesalpes.fr Sites : www.seynelesalpes.fr

www.seynelesalpes-tourisme.com

Directeur de la publication : F. HERMITTE

Ont participé à ce numéro : Sandrine JULIEN et Marie BOTTERO

Pour vous inscrire ou vous désinscrire à Seyn'info : Envoyez un courriel à accueil@seynelesalpes.fr

